

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 26 septembre 2024

- 1. Décisions de l'autorité de tutelle
- 2. Mise en place d'un fonds de caisse au sein de la zone de secours
- 3. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
- 4. Rapport annuel d'activité et de fonctionnement 2023 de la zone
- 5. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 23 août 2024
- 6. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier (stagiaire)
- 7. Nomination à titre définitif d'un agent administratif
- 8. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
- 9. Renouvellement de la nomination d'un adjudant volontaire
- 10. Renouvellement de la nomination d'un sergent volontaire
- 11. Renouvellement de la nomination d'un caporal volontaire
- 12. Fin de stage de mobilité dans le même grade Nomination à titre définitif d'un sergent professionnel
- 13. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel stagiaire

Le Secrétaire de Zone,

Le Président de Zone,

Xavier GOBBO.

Jean-Charles LUPERTO.